

Fiche conseil Grandes surfaces

RESPECTER LES CONSIGNES GÉNÉRALES :



Bons gestes à adopter d'après les recommandations du ministère des solidarités et de la santé et la Fédération du commerce et de la distribution.

> Site du gouvernement

> Fédération du commerce et de la distribution

- > Prévoir un affichage sur les gestes barrière et le lavage des mains.
- > Communiquer sur les bonnes pratiques par poste de travail
- > Ne pas faire de covoiturage



ORGANISER L'ENTRÉE DU MAGASIN :

- > Pas plus de 100 caddies rangés dans les abris.
- > Faire un marquage extérieur pour maintenir une distance de sécurité dans la file d'attente.
- > Pouvoir instaurer horaires réservés aux personnes âgées (de préférence à l'ouverture) et personnel soignant.
- > Prévoir une entrée et une sortie séparée.

SURFACES DE VENTE :

- > Filtrer l'accès des clients à la surface de vente en fonction de sa surface de façon à pouvoir maintenir les distances de sécurité.
- > Faire un marquage au sol pour maintenir une distance de sécurité dans la file d'attente.

CAISSES :

Lavage des mains toutes les 30mn, gel hydro alcoolique sur chaque caisse, usage fréquent.

Distance de sécurité 1 mètre marquage au sol, privilégier les caddies, paiement par carte bancaire.

- > Suspension des cartes clients et bons de réduction durant la crise pour éviter un contact cutané supplémentaire.
- > Nettoyage tapis, écran, téléphone, scan, boîtier carte bancaire.
- > Protection : vitres plexi, port de masque.
- > Organisation du travail : nombre de personnes indispensables/jour.

PAUSES ET LIEUX COMMUNS :

- > Organisation des pauses (rotation), limiter l'accès aux sanitaires, salles de pause et vestiaires pour respecter les distances minimales de sécurité.
 - > Si possible, adopter des règles de circulation dans les salles de pause : 1 porte d'entrée et 1 porte de sortie.
 - > Espacer le plus possible les salariés dans les salles de pauses. Mettre par exemple une chaise sur deux en quinconce. Faire un planning de roulement pour la prise des repas pour limiter le nombre de salariés présents simultanément dans les salles de pause .-> Echelonner l'arrivée des salariés dans les vestiaires.
- > Mettre en place un planning de désinfection dans les locaux sociaux (vestiaires, salles de pause, sanitaires...) mais aussi du mobilier, de la badgeuse...
- > Aérer les locaux au minimum 15 minutes après chaque pause.
- > Séparer au maximum les salariés qui sont au contact de la clientèle avec salariés qui font la mise en rayon durant les pauses.



PRIVILÉGIER LES DRIVE :

- > Lavage des mains entre chaque client.
- > Nettoyage scan, manche des dollys, bornes.
- > **Affichage (gestes barrière, distance de sécurité)**, agent de sécurité présent pour réguler le flux des clients.
- > Le client ne signe plus sa commande, il ouvre son coffre, remonte dans sa voiture et sort fermer son coffre quand la livraison est effectuée.
- > Décaler les horaires des drives.
- > Les clients utilisent leur sacs, sacs vides non repris.
- > Deux salariés avec protections en préparation de commandes par allée en respectant les distances de sécurité.

CONSIGNES HYGIÈNE :

- > Aérer les locaux au minimum 15 mn après chaque pause.
- > Bionettoyage de la salle de pause (*surface interrupteurs machine à café..*) à la fin de chaque pause ainsi que des vestiaires.
- > Gants : les changer régulièrement, lavage des mains au savon organiser ce lavage régulier.
- > Le plus fréquemment possible, gel hydro-alcoolique.



MISE EN RAYONS :

- > Aménager les horaires afin d'éviter au maximum la mise en rayon pendant les heures d'ouverture de la surface de vente.

RAYONS TRAD :

- > Marquage au sol, port de masque, plexi quand contact avec client, et message audio pour la clientèle.

ADMINISTRATIF :

- > Pour les bureaux favoriser le télétravail si possible.
- > Réaliser les réunions en téléconférence et/ou limiter les réunions internes et dans tous les cas faire en sorte que la distance de sécurité de plus d'1 mètre soit respectée, nettoyage des surfaces communes et aération de la pièce.

ENTRETIEN :

- > Pour le bionettoyage des surfaces EPI à mettre à disposition pour la personne assurant le nettoyage : gants, surblouse.

CONSEILS PERSONNELS RISQUES

-> Se référer au site Ameli.fr et/ou avis médecin traitant. (<https://www.ameli.fr/assure/actualites>).

CONSEILS SI SALARIÉ MALADE

- > Informer les salariés que le salarié présentant des signes respiratoires et/ ou autres signes du Covid-19 ne doit pas se présenter au travail mais téléphoner à son médecin traitant.
- > Si cas de salarié malade au travail, procédure SST à appliquer (*protections pour les SST : masques, gants, surblouse*).
- > Appel 15, médecin traitant.
- > Organiser un bionettoyage, rechercher si cas contact dans l'entreprise et contacter le service de santé au travail si nécessaire.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT.
EN CAS DE DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES, CONTACTEZ LE 15.**



EFFECTUEZ UN DIAGNOSTIC EN LIGNE



POUR ALLER PLUS LOIN

- > www.istfecamp.fr
- > www.istfecamp.fr/espace-adherents
- > INRS :

Quelle protection adopter pour les personnels des commerces et de la distribution alimentaire ?

(<http://www.inrs.fr/actualites/COVID-19-et-entreprises.html>)